

Système National d'Alerte Précoce de WANEP-Mali

NEWS -MALI

Suivi de la Situation sur le Trafic de drogue et la Consommation des Stupéfiants

Période : 1er trimestre (Janvier- mars 2025)

PROFIL DES ZONES TOUCHÉES

Le Mali, pays sahélien de l'Afrique de l'Ouest, occupe une superficie de 1 241 231 km². Sa population estimée à environ 22,4 millions d'habitants en 2022, est répartie sur 19 régions administratives et le district de Bamako. Ce dernier (Bamako), qui constitue également la capitale, regroupe à lui seul plus de 3 millions d'habitants, répartis sur six (6) communes urbaines¹. L'économie nationale repose essentiellement sur les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'industrie artisanale, ainsi que sur l'exploitation des ressources minières et énergétiques.

Cependant, cette dynamique socioéconomique est fragilisée par l'expansion du trafic de drogue et de la consommation de substances illicites. Le phénomène prend de l'ampleur dans les zones urbaines et périurbaines, avec une implication marquée de la jeunesse. Les **localités les plus touchées** sont :

- **Bamako**, véritable carrefour de transit et de consommation,
- **Kayes**, zone frontalière avec le Sénégal et la Mauritanie, son rôle dans le trafic.
- **Koulikoro**, région périurbaine de Bamako avec des zones de transit, son rôle dans le trafic.
- **Bougouni et Dioïla**, dans le sud,

LES PARTIES PRENANTES CRITIQUES

Face à cette situation, plusieurs acteurs sont impliqués, à des niveaux d'engagement et de responsabilité différents.

Acteurs directs

- Les consommateurs et trafiquants présumés, majoritairement **des jeunes âgés de 20 à 39 ans**, souvent en situation d'instabilité socioéconomique.
- Des **hommes âgés**, parfois organisateurs ou facilitateurs des réseaux locaux de distribution.
- Des **femmes**, souvent interpellées pour détention de médicaments ou de drogues à des fins de revente, notamment dans les marchés.
- L'Office Central de Lutte contre les Stupéfiants (OCLS), qui mène les opérations d'interpellations, de saisie et de sensibilisation.
- La Mission Interministérielle de Coordination de la Lutte contre la Drogue (MILD), chargée de la coordination stratégique entre les départements ministériels concernés.

DESCRIPTION DE L'INCIDENT

Au cours du premier trimestre 2025, le Système National d'Alerte Précoce (NEWS-Mali) a documenté 27 incidents majeurs liés au trafic et à la consommation de stupéfiants à travers cinq (5) régions du pays plus le district de Bamako. Ces incidents ont conduit à l'interpellation de plus de 50 individus et à la saisie de plus de **10 743 unités de substances illicites**, traduisant une intensification préoccupante du phénomène.

La répartition géographique montre une concentration des cas dans : **Bamako (9 incidents), Kayes (7 incidents), Koulikoro (5 incidents), Dioïla (3 incidents), Bougouni (2 incidents), Gao (1 incident).**

Les substances saisies comprennent une large variété de produits, parmi lesquels : *Comprimés de Tramadol (225 mg et 250 mg), Diazépam, Sachets de Mirage, Cannabis (boules, briques, Kush), Skunch Rezila, Produits pharmaceutiques contrefaits ou détournés de leur usage médical.*

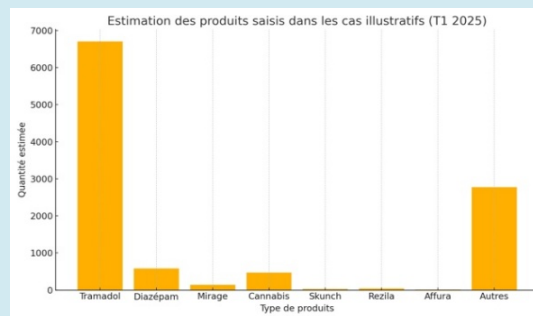


Figure 3 _ Répartition approximative des produits saisis

À titre d'illustration :

Le 04 janvier 2025 – Koulikoro (ville)

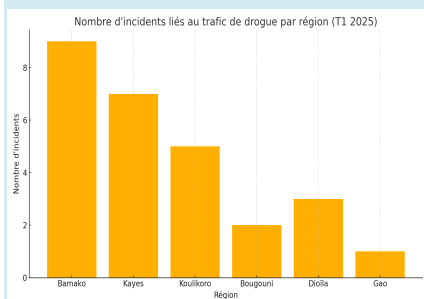
Un individu est interpellé à la gare routière en possession de 70 comprimés de Tramadol 250 mg et 40 comprimés de Tramadol 225 mg, prêts à être écoulés.

05 janvier 2025 – Mamibougou (Koulikoro)

Une femme est arrêtée avec un lot important de produits pharmaceutiques illicites, comprenant 35 comprimés de

¹¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2022 par l'Institut National de la Statistique

- **Gao**, au nord-est, traversée par plusieurs flux transsahariens.



Acteurs indirects

- Les Organisations de la Société Civile (OSC), qui interviennent en amont pour la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement psychosocial.
- Les associations de jeunes et de femmes, très actives dans les zones urbaines et rurales.

Acteurs intéressés

Les partenaires techniques et financiers (PTF), y compris l'ONUDC, des ONG nationales et internationales, qui soutiennent les actions de prévention et de renforcement des capacités.

Tramadol 250 mg, 205 comprimés de Tramadol 225 mg, 31 sachets de Mirage, ainsi que 5 kg de produits non autorisés.

08 janvier 2025 – Bougouni

Plusieurs personnes sont arrêtées avec des 1002 comprimés de Tramadol, 200 Diazépam, 49 boules de cannabis, et 4 kg de substances pharmaceutiques.

05 février 2025 – Nonzombougou (Kolokani, Koulikoro)

Deux anciens cultivateurs, reconvertis en trafiquants, sont appréhendés avec un lot de 27 sachets de Skunch, 17 sachets de Mirage, 37 paquets de Rezila, 13 sachets d'Affura et 8 sachets de drogue conditionnés dans du plastique.

10 février 2025 – Dioila

Un homme, suspecté de trafic, est arrêté avec 1 100 comprimés de Tramadol 225 mg, 241 comprimés de Diazépam, 90 sachets de Mirage, 121 paquets de cigarettes de contrebande et 48 cartouches de fusil artisanal, illustrant l'interconnexion entre drogue et armes.

12 février 2025 – Kayes (quartiers Kayes N'di et Légal Ségou)

Quatre suspects sont interpellés. Les forces de sécurité saisissent 2 425 comprimés de Tramadol, 140 comprimés de Diazépam, 400 g de Kush, 21 briques de Kush, ainsi qu'un dérivé du cannabis.

Ces exemples montrent que le **trafic de drogue et de stupéfiant est structuré, diversifié et bien ancré dans plusieurs zones du territoire**, y compris en milieu rural et périurbain. Les lieux de saisie (gares routières, marchés, quartiers populaires) laissent entrevoir des réseaux locaux de distribution, parfois reliés à des filières transfrontalières.

L'ampleur des quantités saisies au cours de cette période (**plus de 10 743 unités de produits**) alerte sur la nécessité urgente d'une réponse renforcée, intégrant prévention, surveillance, répression ciblée et accompagnement social.

I. MECANISMES DE REPONSE

Face à l'ampleur du trafic de drogue et de la consommation de stupéfiants, les autorités maliennes ont mis en place un ensemble de **dispositifs opérationnels et stratégiques** visant à répondre efficacement à ce fléau.

L'**Office Central de Lutte contre les Stupéfiants (OCLS)** constitue le bras armé de l'État dans cette lutte. À travers ses antennes régionales, il coordonne des opérations régulières de perquisition, d'interpellation et de saisie sur le terrain. Ces actions sont menées en étroite collaboration avec la police nationale, la gendarmerie et les services des douanes. La fréquence et l'intensité de ces interventions traduisent la **volonté des plus hautes autorités de l'État d'enrayer durablement le trafic de drogues**.

Sur le plan institutionnel, la **Mission Interministérielle de Coordination de la Lutte contre la Drogue (MILD)** joue un rôle essentiel. Elle assure la synergie des actions entre les ministères sectoriels, la société civile, et les partenaires internationaux, en lien avec les priorités nationales en matière de sécurité et de santé publique.

En complément de la réponse sécuritaire, l'accent est également mis sur la prévention et la sensibilisation.

L'OCLS, en partenariat avec les services de santé et les acteurs communautaires, mène des campagnes d'information sur les effets néfastes de la drogue, tant sur la santé physique et mentale que sur le comportement social et les dynamiques familiales. Ces campagnes visent particulièrement les jeunes, en milieu scolaire et universitaire, ainsi que les

organisations de jeunesse, aux niveaux régional et local.

Parmi les initiatives notables :

À **Kayes**, en février 2025, des jeunes ont organisé un **cadre de dialogue** communautaire avec l'Antenne régionale de l'OCLS sur la problématique de la drogue en milieu scolaire.

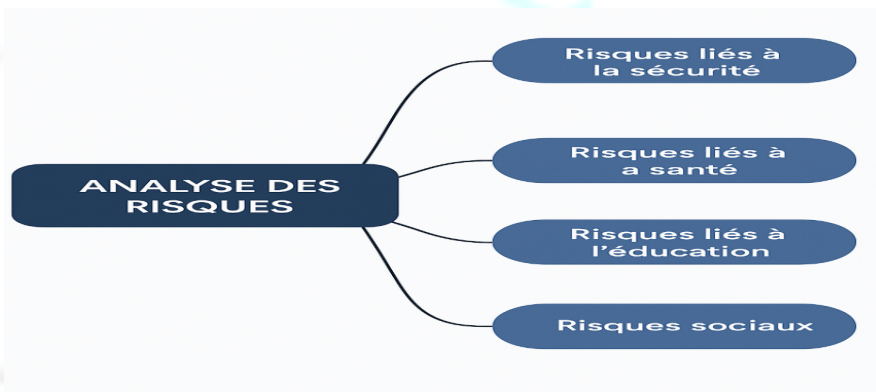
À **Bamako**, la **mairie de la commune IV**, en collaboration avec l'OCLS et le Conseil Communal de la Jeunesse, a conduit une **campagne de sensibilisation de proximité** dans les différents

quartiers sur les dangers de la consommation des stupéfiants, en mettant un accent particulier sur les jeunes filles et garçons.

Enfin, les **organisations de la société civile**, les **ONG nationales et internationales**, ainsi que les agences du système des Nations Unies, notamment l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime ONUDC, contribuent activement aux efforts de formation, sensibilisation et accompagnement psychosocial des groupes vulnérables, en particulier **les jeunes hommes et femmes**.

II. ANALYSE DES RISQUES

Le trafic de drogue et la consommation de stupéfiants engendrent de multiples risques touchant les différentes dimensions de la sécurité humaine, notamment la sécurité physique, la santé, l'éducation, et la cohésion sociale. Ces risques, souvent interconnectés, affectent particulièrement la jeunesse, mais aussi l'ensemble de la société malienne.



1. Risques liés à la sécurité

Dans un contexte sécuritaire complexe, marqué par l'extrémisme violent, le banditisme armé et la faiblesse du maillage sécuritaire dans certaines régions, les réseaux de trafic exploitent les zones peu contrôlées pour étendre leurs itinéraires de transit à travers le pays et vers les pays voisins.

La présence de stupéfiants dans les communautés favorise une hausse significative de la criminalité, notamment :

- *des intrusions par effraction dans les domiciles,*
- *des braquages de commerces ou foires hebdomadaires,*
- *des agressions physiques et des meurtres.*

Des cas documentés dans les régions de Kayes, Gao et dans le district de Bamako font état d'assassinats avec armes blanches (couteaux) et de violences graves impliquant des jeunes consommateurs.

Par ailleurs, la surconsommation de stupéfiants, notamment le Tramadol et le Kush, a entraîné de nombreux cas de décès par overdose, en particulier parmi les adolescents et jeunes adultes, plus de cinq (05) sont signalés chaque mois avec une forte concentration à Bamako et à Kayes (selon OCLS).

2. Risques liés à la santé

La consommation de stupéfiants engendre des problèmes graves de santé publique, tels que :

- *dépression, troubles de mémoire, intoxications sanguines, troubles du comportement,*
- *dépendance chronique (toxicomanie) et altération des fonctions cognitives.*

Les jeunes usagers de drogues sont souvent victimes de stigmatisation et de marginalisation, ce qui accentue leur isolement social et affecte leur équilibre psychologique.

De plus, l'usage régulier de stupéfiants accroît la vulnérabilité aux accidents de route, aux blessures graves et au passage à des actes criminels impulsifs. L'augmentation des cas d'accidents de la circulation à Bamako et à Kayes en est une illustration frappante.

3. Risques liés à l'éducation

Le trafic et l'abus de drogues constituent un frein majeur aux parcours éducatifs et professionnels des jeunes. Ils compromettent leur avenir et accentuent le décrochage scolaire.

Parmi les principaux facteurs de risque figurent :

- le désintérêt croissant pour l'école,
- la fréquentation de groupes à risque (pairs consommateurs),
- le développement de comportements déviants,
- une faible estime de soi, souvent renforcée par l'exclusion en milieu scolaire.

Les jeunes exposés à des environnements favorables à la consommation de ces substances sont vulnérables aux crimes.

4. Risques sociaux et économiques

La diffusion de la drogue parmi la jeunesse entraîne une déperdition sociale massive, illustrée notamment par le cas de plus de 2 000 jeunes testés positifs à des substances lors des tests de recrutement militaire 2024-2025. Ce chiffre symbolise l'ampleur de la crise et ses implications pour les politiques d'insertion et de développement de la jeunesse.

Le phénomène est aussi exploité par des réseaux mafieux et groupes d'influence, qui attirent les jeunes dans le trafic avec la promesse d'un gain rapide ou d'un soulagement psychologique (anti-stress), aggravant l'insécurité.

Le développement du trafic et de la consommation de ces substances dans les zones urbaines créent un climat d'insécurité et de méfiance, affectant :

- la confiance des investisseurs,
- la stabilité économique locale,
- le vivre ensemble et la paix sociale.

La consommation et le trafic de drogue constituent un défi majeur pour la stabilité et le développement du pays. Les risques identifiés, notamment sécuritaires, éducatifs et sociaux, nécessitent une réponse stratégique impliquant tous les acteurs, l'Etat, les services de détectations (*l'OCS, la police, la douane, la gendarmerie*) et de répression, les organisations de la société civile et de la jeunesse et les organisations internationales.

III. RECOMMANDATIONS

À la lumière des risques identifiés liés au trafic et la consommation de drogues et d'autres stupéfiants, il est essentiel de proposer des actions concrètes, coordonnées et durables. Ces recommandations visent à renforcer la prévention, la répression et l'accompagnement des jeunes, tout en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés.

Voici une série de recommandations structurées, concrètes et ciblées à intégrer à la suite de l'analyse, en lien avec la lutte contre le trafic de drogue et la consommation de stupéfiants au Mali. Elles tiennent compte des niveaux d'action (prévention, répression, accompagnement) et des acteurs impliqués.

1. À l'endroit des autorités administratives et politiques

- Renforcer le maillage sécuritaire dans les zones identifiées comme des corridors de transit ou des foyers de consommation.
- Doter l'Office Central de Lutte contre les Stupéfiants (OCLS) et les forces de sécurité de ressources humaines et logistiques accrues, notamment dans les régions les plus exposées.
- Intégrer l'éducation préventive sur les drogues dans les programmes d'enseignement fondamental et secondaire.
- Renforcer la coordination multisectorielle au niveau local (communes, cercles) pour assurer la synergie entre services de santé, sécurité, éducation et société civile.

2. À l'attention des ministères sectoriels

a. Ministère en charge de la Santé :

- Renforcer les programmes de désintoxication et d'appui psychosocial, notamment à l'intention des jeunes.
- Renforcer les capacités du personnel médical et communautaire sur l'identification, la prise en charge et l'accompagnement des usagers de drogues.

b. Ministère en charge de l'Éducation :

- Introduire des modules d'éducation à la santé et à la prévention de la toxicomanie dans les curricula.
- Promouvoir des programmes d'école sans drogue, avec implication des élèves et des encadreurs.

c. Ministère en charge de la Jeunesse et celui de la Fonction Publique :

- Créer des centres d'écoute et d'orientation pour jeunes à risque, avec des services mobiles dans les quartiers.
- Valoriser l'engagement citoyen des jeunes dans la prévention communautaire et les activités génératrices de revenus.

3. À l'endroit des collectivités territoriales

- Instaurer des cellules locales de veille sur la drogue dans les quartiers, en lien avec les services techniques tel que OCLS et la société civile.
- Allouer des budgets communaux pour la prévention, la sensibilisation et la réinsertion des jeunes usagers ou ex-trafiquants.

4. Aux Organisations de la société civile et aux réseaux de jeunesse

- Organiser des campagnes régulières de sensibilisation dans les écoles, universités, quartiers et marchés.
- Initier des espaces de dialogue intergénérationnel sur les causes, les impacts et les solutions au problème de la drogue.
- Mettre en place des dispositifs de repérage, d'écoute et d'orientation vers des structures spécialisées.

5. Aux partenaires techniques et financiers (PTF)

- Appuyer financièrement les programmes communautaires de prévention et d'accompagnement.
- Soutenir la collecte de données sur le trafic de drogue et la consommation de stupéfiants à travers des dispositifs d'alerte précoce, d'observation et de recherche participative.
- Renforcer les capacités des jeunes, des OSC et des collectivités dans la conception et la mise en œuvre de plans locaux de lutte contre les drogues.

IV. CONCLUSION

Le présent rapport de suivi constitue une contribution à la compréhension de la problématique de trafic et de consommation de drogue et de stupéfiants, mais aussi un appel à l'action concertée de tous les acteurs : institutions, collectivités, OSC, jeunesse et partenaires. Ensemble, des réponses efficaces, inclusives et durables sont possibles pour préserver la paix, renforcer la sécurité humaine et offrir à la jeunesse des perspectives d'avenir. Ce document se veut à la fois un outil d'alerte et un levier d'action pour construire un **Mali plus sûr, plus résilient et plus solidaire**.

WANEP-Mali, à travers son **Système National d'Alerte Précoce (NEWS-Mali)**, continuera de suivre de près l'évolution de ce phénomène du trafic et de la consommation de drogues au Mali. En documentant les incidents, en analysant les tendances et en relayant les alertes, l'organisation s'engage à soutenir les efforts de prévention, de sensibilisation et de réponse adaptés aux réalités du terrain.